FACULTE DE MEDECINE ET DE MAIEUTIQUE LYON SUD – CHARLES MERIEUX
Téléphone : 04 26 23 59 05 - Site Web : http://lyon-sud.univ-lyon1.fr/

Année universitaire 2023/2024

STAGES DE FGSM2

Procédure à destination des étudiants issus de LAS et Passerelles 2022-2023

Vous trouverez ci-dessous plus d'informations sur les 2 stages que vous devrez réaliser en deuxième année de médecine.

Stage de sémiologie hospitalière - Entre octobre et avril

Objectifs :
Connaitre les bases de l'examen clinique : relation patient/Soignant, catégories de symptômes généraux à rechercher, catégories d'antécédents à rechercher, description de symptômes

Modalités :
- Enseignements dans les services hospitaliers les mercredis après-midi
- Séances de deux heures dans la plage horaire 14h00-18h00
- Groupes de 6/8 étudiants
- Calendrier établi par la scolarité FGSM2

Evaluation :
- Chaque PHU/CCA remplit une fiche d'évaluation nominative à la fin des séances de sémiologie médicale et chirurgicale. Dans l'idéal, l'évaluation doit être faite en présence de l'étudiant et avant le dernier jour du stage.
- Cette fiche d'évaluation sera à retourner 15 jours maximum après la fin du stage au bureau des FGSM2
- La validation du stage est fondée principalement sur l'assiduité. Pour rappel, la présence est obligatoire à toutes les séances.

Pour toute question sur la sémiologie, vous pouvez contacter : elodie.patay@univ-lyon1.fr

Stage d'initiation aux soins infirmiers – A partir de fin mai 2024

Objectifs :
Connaitre les bases de l'examen clinique : relation patient/Soignant, catégories de symptômes généraux à rechercher, catégories d'antécédents à rechercher, description de symptômes

Modalités :
- 4 semaines consécutives à temps complet, dans un même établissement de soins
- Horaires en fonction du planning de l'IDE dans la limite de 35 heures par semaine (dimanche non travaillé)
- Les dates des stages proposées au choix sont fixes et non modifiables (cf. calendrier)

Choix de stage :
- Un choix sera organisé par la Faculté le : **mardi 21 mai 2024** (salle à venir)
- Les listes de stages seront publiées sur la page des stages la semaine du 13 mai
- Les conventions de stage sont envoyées par la Faculté aux établissements dans les deux jours après le choix
- Ce sera à vous de contacter votre service à partir du 24 mai 2024 pour organiser votre arrivée
- Les étudiants de LAS 2022-2023, Passerelles 2023 et PASS groupe 1 2023-2024 seront interclassés.

Evaluation :
- A la fin du stage, n'oubliez pas de faire remplir votre fiche d'évaluation par votre tuteur. (cf. page des stages) Elle sera à retourner avant le 10 septembre 2024 au bureau des FGSM2 ou à elodie.patay@univ-lyon1.fr
- La validation du stage est fondée principalement sur l'assiduité, le comportement de l'étudiant, le respect de l'équipe soignante et des patients, la progression et la participation au cours du stage.

Pour toute question sur le stage de SI, vous pouvez contacter Monsieur Sadin : stages.lyon-sud@univ-lyon1.fr

En tant qu'étudiant en santé, vous devez impérativement être à jour de vos obligations vaccinales pour pouvoir vous rendre en stage de sémiologie hospitalière ou d'initiation au soins infirmiers.
Dès les mois de septembre-octobre, le Service de Santé Universitaire va vous contacter pour vérifier votre situation vaccinale.

Pensez à vous mettre à jour au plus tôt et à vérifier votre carnet de vaccination avec votre médecin traitant. Plus d'infos : https://ssu.univ-lyon1.fr/vaccination/

DATES DES STAGES D'INITIATIONS AUX SOINS INFIRMIERS

Période	Dates des périodes de stage (4 semaines consécutives)
P1*	Lundi 27 mai au dimanche 23 juin
P2*	Lundi 3 juin au dimanche 30 juin
P3*	Lundi 10 juin au dimanche 7 juillet
P4*	Lundi 17 juin au dimanche 14 juillet
P5*	Lundi 24 juin au dimanche 21 juillet
P6*	Lundi 1er juillet au dimanche 28 juillet
P7*	Lundi 8 juillet au dimanche 4 août
P8	Lundi 15 juillet au dimanche 11 août
P9	Lundi 22 juillet au dimanche 18 août
P10	Lundi 29 juillet au dimanche 25 août

*Les périodes P1, P2, P3, P4, P5, P6, ne seront proposées qu'aux admis du groupe 1.

QUESTIONS / REPONSES

-Je suis issu de LAS 2022-2023 ou de Passerelles 2023, est-ce que je dois venir au choix organisé par la Faculté ? Oui. La participation au choix est obligatoire pour tout étudiant à jour de ses obligations vaccinales et n'ayant pas encore effectué de stage d'initiation aux soins infirmiers.

-J'ai trouvé un stage par moi-même. Est-ce que je peux faire mon stage avant l'été et la période P1 ? Non. Il faudra participer au choix organisé par la Faculté.

-Je suis en FGSM2/FGSM3 issu de Passerelles et j'ai déjà fait un stage encadré par un infirmier diplômé d'état. Suis-je obligé de refaire un SSI ? Non. Vous pouvez déposer, auprès de votre gestionnaire de scolarité ou du bureau des stages, une demande motivée d'exemption adressée à Monsieur le Doyen. N'hésitez pas à accompagner votre demande de tout justificatif nécessaire. Même si vous êtes exempté de SSI, vous devrez faire vérifier votre complétude vaccinale par le Service de Santé Universitaire avant le début de stage de sémiologie hospitalière.

-Je suis actuellement en stage, puis-je prendre des jours de congés ou être absent une journée ? Vous ne pouvez pas prendre de congés durant vos stages. En cas d'absence imprévue, il est demandé à l'étudiant de prévenir au plus tard le jour même la scolarité des FGSM2 et le responsable de stage, en précisant le motif de cette absence et en apportant tout document permettant de la justifier.